

Chers membres et allié-e-s,

La Coalition pour l'accès à l'aide juridique lance une nouvelle **campagne de lettre au ministre de la justice. La réforme se termine le 31 décembre prochain et le ministre ne semble pas vouloir faire de bilan ou envisager de nouvelles hausses des seuils d'admissibilité.**



On se rappelle que les seuils d'admissibilité ont été légèrement ajustés au cours des 5 dernières années (à la suite à la publication du Rapport Moreau). Le gouvernement Charest nous présente cette mesure comme une réforme mais elle est loin d'avoir permis d'assurer une réelle accessibilité au système de justice. Une personne seule travaillant au salaire minimum n'étant toujours pas admissible à l'aide juridique!

Le Barreau du Québec a récemment publié une étude qui démontre qu'avec les sommes promises par le gouvernement en 2005, mais non utilisées, il serait possible de mettre en œuvre nos revendications et d'améliorer significativement l'accès à l'aide juridique.

**Joignez –vous à nous pour réveiller le ministre en lui faisant parvenir la lettre ci-joint d'ici le 21 décembre 2010. Nous vous demandons également de nous transmettre une copie de votre envoi à [servjur@bellnet.ca](mailto:servjur@bellnet.ca).**

Pour notre part, nous continuons nos démarches pour obtenir une **rencontre avec monsieur le ministre de la Justice Jean-Marc Fournier.**

Solidairement,

Francesca Cancino

Pour le comité de coordination de la Coalition pour l'accès à l'aide juridique

2533 rue Centre, bureau 101

Montréal, QC, H3K 1J9

Téléphone : 514 933-8432

Télécopieur : 514 933-4381

Courriel : [servjur@bellnet.ca](mailto:servjur@bellnet.ca)

Site Internet : [www.coalitionaidejuridique.org](http://www.coalitionaidejuridique.org)